

GRESSWILLER

Bulletin d'informations communales



N° 36 – AVRIL 2014



Gresswilleroises, Gresswillerois,

Votre conseil municipal est installé depuis le 30 mars 2014. Les femmes et les hommes qui le composent, forts de leur enthousiasme et de leur volonté d'engagement, sont désormais à même de conduire les destinées de la commune. Nous profitons de ces quelques lignes pour vous remercier chaleureusement de votre confiance. Les 55,5% de participation à l'élection, malgré l'absence d'une liste concurrente, sont pour nous un réel encouragement. Nous mettons dès à présent nos compétences et notre écoute au service de tous les habitants.

Lors du second conseil municipal, durant lequel nous avons délibéré sur le budget 2014, ont également été élus les délégués aux commissions communales et structures intercommunales. Les listes figurent sur les pages suivantes.

Bien cordialement,

Pierre THIELEN, Jean-Sébastien SCHELL, Nilangela KREMPP, Julien MULLER, Danielle BALDENSPERGER, Sandrine HIMBERT, Martin KLOTZ, Martine OBSER, Michel REMINIAC, Corinne HEIDMANN, Gérard DIOM, Marie-Paule SCHMITT, Christian FRIEDRICH, Christel FLICK, Dominique ERNENWEIN, Véronique EPP, Jean-Marc ROOS-OBERLE, Fabienne MUCKLI, Laurent LAMORY

Après vote du Conseil Municipal :

Pierre THIELEN

élu Maire

Compétences rattachées :

- Appel d'offres (CAO)
- Urbanisme et Patrimoine
- Gestion du Personnel
- Voirie et sécurité

Jean-Sébastien SCHELL

élu 1er Adjoint

Compétences rattachées :

- Finances et Budget
- Administration et questions juridiques

Nilangela KREMPP

élue 2^{ème} Adjointe

Compétences rattachées :

- Communication
- Jeunesse
- affaires scolaires
- affaires périscolaires

Julien MULLER

élu 3^{ème} Adjoint

Compétences rattachées :

- Forêt, environnement et cadre de vie
- Service Technique
- Gestion des salles
- Festivités

Danielle BALDENSPERGER

élue 4^{ème} Adjointe

Compétences rattachées:

- Vie associative, animations et culture
- Grands anniversaires
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Après vote du Conseil Municipal :

Commissions communales :

Pour les commissions « Appel d'Offres (CAO) » et « Finances et Budget », la législation ne prévoit pas la participation de membres externes.

Toutes les autres commissions sont ouvertes aux membres externes et vous pouvez vous manifester en Mairie si vous êtes intéressés par l'une ou l'autre. Dans un souci d'efficacité, le nombre de places est limité.

Le Maire et les 4 Adjoints sont membres de droit dans l'ensemble des commissions.

Commissions relevant de la compétence du Maire, Pierre THIELEN :

- **Appel d'Offres (CAO)** : Titulaires : Pierre THIELEN, Jean-Sébastien SCHELL, Julien MULLER, Michel REMINIAC
suppléants : Dominique ERNENWEIN, Véronique EPP, Corinne HEIDMANN
- **Urbanisme et Patrimoine** : Sandrine HIMBERT, Martin KLOTZ, Michel REMINIAC, Martine OBSER, Fabienne MUCKLI
- **Voirie et sécurité** : Pierre THIELEN, Gérard DIOM, Martin KLOTZ, Michel REMINIAC, Dominique ERNENWEIN, Fabienne MUCKLI

Commission relevant de la compétence du 1er Adjoint, Jean-Sébastien SCHELL :

- **Finances et Budget** :
Commission réunie : ensemble du conseil municipal

Commissions relevant de la compétence de la 2ème Adjointe, Nilangela KREMPP :

- **Communication** : Pierre THIELEN, Danielle BALDENSPERGER, Véronique EPP, Corinne HEIDMANN, Martin KLOTZ, Michel REMINIAC
- **Jeunesse, affaires scolaires et périscolaires** : Pierre THIELEN, Danielle BALDENSPERGER, Véronique EPP, Corinne HEIDMANN, Marie-Paule SCHMITT

Commissions relevant de la compétence du 3ème Adjoint, Julien MULLER :

- **Forêt, environnement et cadre de vie** : Dominique ERNENWEIN, Christian FRIEDRICH, Sandrine HIMBERT, Michel REMINIAC, Gérard DIOM

Commissions relevant de la compétence de la 4ème Adjointe, Danielle BALDENSPERGER :

- **CCAS** : Président : Pierre THIELEN
Membres : Danielle BALDENSPERGER, Nilangela KREMPP, Julien MULLER, Martine OBSER, Michel REMINIAC, Fabienne MUCKLI
 - **Vie associative, animations et culture** : Julien MULLER, Martine OBSER, Laurent LAMORY, Gérard DIOM, Sandrine HIMBERT, Michel REMINIAC, Christel FLICK, Christian FRIEDRICH, Marie-Paule SCHMITT
-

Délégations aux structures intercommunales :

- **SICTOMME** (Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de Molsheim, Mutzig et Environ) : Christian FRIEDRICH et Martin KLOTZ
- **SIVOM** (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) : Pierre THIELEN et Sandrine HIMBERT
- **Syndicat Mixte du Collège « Louis Arbogast » de Mutzig** :
Titulaires : Nilangela KREMPP et Véronique EPP
Suppléantes : Danielle BALDENSPERGER et Christel FLICK
- **SIVU** (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) du Complexe GRESSWILLER / DINSHEIM-SUR-BRUCHE :
Titulaires : Pierre THIELEN, Julien MULLER, Jean-Sébastien SCHELL, Marie-Paule SCHMITT, Laurent LAMORY, Martine OBSER
Suppléants : Fabienne MUCKLI et Gérard DIOM
- **SCOT** (Schéma de Cohérence Territoriale) : Pierre THIELEN

Heures d'ouverture du secrétariat de la Mairie :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h00 à 12h00
- Samedi : tous les 15 jours selon affichage à la mairie : 9h00 à 12h00

Ecoles :

A Gresswiller, nous avons la chance d'offrir à nos enfants deux écoles dans lesquelles ils sont accueillis par une équipe pédagogique compétente, créative et dynamique et qui dispense un enseignement de qualité. Le groupe scolaire situé au centre du village dans un espace agréable est en quelque sorte le poumon de la vie communale. Nous avons à cœur de le préserver. Les enfants sont la force vive de Gresswiller.

Le 9 avril dernier, la fermeture d'une classe d'élémentaire à compter de la rentrée de septembre 2014 a été actée par l'Inspection Académique en raison d'un effectif de 68 élèves au lieu des 78 exigés pour le maintien de 4 classes.

La décision de fermeture de classe pourra être revue en septembre à condition de compter au moins 10 élèves supplémentaires.

Nous encourageons l'ensemble des familles d'enfants scolarisés à l'extérieur du village à bien vouloir reconsidérer leur position. Nous vous invitons à rejoindre notre école.

N'hésitez à prendre contact avec Mme PEIFFER, directrice : 03.88.50.16.59

Vous venez d'avoir 16 ans: pensez à vous faire recenser.

Tous les jeunes français, hommes et femmes, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois suivant le 16^{ème} anniversaire.

Pour vous faire recenser, présentez vous à la mairie avec les pièces suivantes:

Le livret de famille de vos parents,

Un justificatif de domicile (facture, fiche de paie),

Un justificatif de nationalité française si nécessaire.

Le maire établira une attestation de recensement à conserver précieusement. Elle vous sera réclamée pour vos inscriptions à des examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Pour toute proposition d'article ou d'information à insérer dans le bulletin communal, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie ou de nous contacter par téléphone (Nilangela KREMPP) au 06.77.06.99.06 ou 03.88.50.07.47 (après 18h30), ou encore par le biais d'un mail à : nilangela.krempp@orange.fr ou mairie.de.gresswiller@wanadoo.fr

Toute la Commission Communication vous remercie d'avance pour vos contributions.
Nilangela KREMPP, Pierre THIELEN, Danielle BALDENSPERGER, Véronique EPP, Corinne HEIDMANN, Martin KLOTZ, Michel REMINIAC